
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 5 décembre 2022

Résolution: CA22 22 0381

Motion sur la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles

Considérant que depuis 1981, du 25 novembre au 10 décembre, des hommes et des femmes de partout à travers le monde unissent leur voix pour dénoncer les actes de violence dont sont victimes les femmes;

Considérant qu'en 1991, le 6 décembre a été institué par le Parlement du Canada Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes à la suite du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été assassinées, le 6 décembre 1989, parce qu'elles étaient des femmes;

Considérant que le 6 décembre marque le 33^e anniversaire de la tragédie de la Polytechnique;

Considérant que la Ville de Montréal a proclamé le 6 décembre Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Tan Shan Li, Anne-Marie Sigouin, Craig Sauvé et Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement invite le personnel de l'Arrondissement et la population du Sud-Ouest à arborer le ruban blanc, symbole de la non-violence sous toutes ses formes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement substitut